

Vingt ans plus tard, le Canada sera de nouveau un acteur clé de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) qui se tiendra au Brésil en 1992. La CNUED, événement le plus important des 10 dernières années dans le domaine de l'environnement, sera aussi présidée par M. Strong et on y discutera de nombreuses idées et propositions mises de l'avant et élaborées par le Canada en collaboration avec nos partenaires internationaux.

Le Plan vert du Canada affirme que la coopération, la compréhension et les progrès en matière d'environnement à l'échelle internationale sont des éléments fondamentaux de notre politique extérieure :

Les Canadiens devront, sur les plans bilatéral et multilatéral, renforcer la coopération internationale et établir de nouveaux partenariats pour que soient abordés efficacement les enjeux écologiques d'intérêt régional et planétaire. [...] En effet, la recherche de solutions durables aux problèmes écologiques de plus en plus grands et complexes commande une coopération internationale plus soutenue que jamais auparavant.

Cet énoncé de principe, qui est au coeur de notre politique extérieure, se concrétise par un ensemble de priorités et d'objectifs fondés sur les besoins et les intérêts des Canadiens.

### Priorités de notre politique extérieure en matière d'environnement

---

- renforcer les institutions internationales
- établir des partenariats internationaux
- développer les échanges de biens et de services écologiques
- élaborer un régime mondial de droit de l'environnement

### Objectifs

---

- freiner le réchauffement planétaire
- arrêter l'appauvrissement de la couche d'ozone
- préserver les forêts du monde
- préserver la diversité biologique
- sauvegarder la santé des océans
- protéger l'Arctique
- régir le transport et le commerce des déchets dangereux